

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mars 2013

SÉCURISATION DE L'EMPLOI - (N° 847)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**N^{os} 4470 à 4479présenté par
Mme Fraysse

ARTICLE 3

Après le mot :

« moment »,

supprimer la fin de l'alinéa 7.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement visant à supprimer l'autorisation patronale, afin que ce droit soit vraiment effectif.

Ces amendements identiques ont été déposés par 10 députés :

Adt n°	4470	de	Mme	Jacqueline FRAYSSE
Adt n°	4471	de	M.	Marc DOLEZ
Adt n°	4472	de	M.	François ASENSI
Adt n°	4473	de	M.	Alain BOCQUET
Adt n°	4474	de	Mme	Marie-George BUFFET
Adt n°	4475	de	M.	Jean-Jacques CANDELIER
Adt n°	4476	de	M.	Patrice CARVALHO
Adt n°	4477	de	M.	Gaby CHARROUX
Adt n°	4478	de	M.	Nicolas SANSU
Adt n°	4479	de	M.	André CHASSAIGNE